**Une revalorisation des salaires : laquelle ?**

Alors que 1,8 milliards d’euros seront engagés dans un plan d’investissement national pour la quantique appelé à transformer l’informatique et l’industrie, seuls 400 millions d’euros seront apportés pour une revalorisation « historique » ! Cela ne rattrapera pas les pertes dues à l’inflation que les enseignants ont subi ces dernières années ! Par ailleurs, tous les personnels ne seront pas concernés : seuls 31 % des enseignants titulaires sont concernés : **69 % des professeurs titulaires ne seront donc pas augmentés en 2021.**

Le scénario retenu par le Ministre prévoit par exemple, pour un professeur certifié au 5eme échelon une augmentation 49,83 euros nets/mois alors qu’**il faudrait une augmentation de 234 euros/mois** un rattrapage de ce qui a été perdu avec l’inflation en 10 ans ! **Pour un professeur certifié au 8eme échelon, il faudrait une augmentation de 275 euros par mois**, il ne touchera rien !

La prime d’équipement est d’un montant beaucoup trop faible : un montant de 150 euros annuels est annoncé. Cette prime est sensée couvrir nos frais : l’achat d’un ordinateur, d’une imprimante et de ses cartouches, la connexion internet, le papier…

Cette prime de 150 euros ne couvrira donc à peine les dépenses du budget informatique annuel d’un enseignant ! Enfin, très mauvaise surprise : les Conseillers Principaux d’Éducation et les professeurs documentalistes n’auront pas cette prime. Le ministre de l’Éducation nationale annonce pourtant que la prime concerne tous les enseignants, les professeurs documentalistes ne seraient-ils donc plus, à ses yeux, des enseignants ?!

Nous demandons une véritable revalorisation de nos salaires et une prime d’équipement en adéquation avec nos besoins !